



# Primes à la qualité du lait au Québec : des objectifs atteignables

8 juillet 2021

Revue Le producteur de lait québécois

Les primes à la qualité du lait vous permettent d'obtenir plus d'argent pour le même lait. Voici comment en profiter.



## En quoi consistent les primes à la qualité du lait?

Une première prime de 0,50 \$/hectolitre de lait livré a été mise en place pour le lait affichant une moyenne de résultats d'analyses de qualité de 20 000 bactéries totales ou moins par millilitres (CBI/ml), jumelée à un résultat moyen de 200 000 cellules somatiques ou moins par millilitres (CS/ml) pour le mois en cours.

Dans l'exemple 1, la moyenne des bactéries est en dessous de 20 000 CBI/ml et la moyenne du comptage de cellules somatiques (CCS) est de moins de 200 000 CS/ml. Donc, les qualifications requises pour la première prime de 0,50 \$/hl sont atteintes. Cela signifie que la prime de 0,50 \$/hl sera appliquée sur le volume de lait livré pendant le mois d'avril.

Une seconde prime, cumulative à la première, s'ajoute pour les producteurs qui obtiennent des résultats de 15 000 CBI/ml et moins, jumelés à des résultats de 150 000 CS/ml et moins dans leurs analyses de qualité du lait. Cette prime vient d'un fonds auquel contribuent les transformateurs et les producteurs. Elle est basée sur le volume total de lait transformé au Québec chaque mois. Les usines paient d'abord 0,03 \$/hl sur tout le lait facturé, puis les Producteurs de lait du Québec octroient un montant équivalent. Cette somme est redistribuée aux producteurs qui se qualifient à cette seconde prime. Le montant à l'hectolitre varie légèrement d'un mois à l'autre. Selon le rapport annuel des Producteurs de lait du Québec, cette prime a varié de 0,1491 \$ à 0,2876 \$ par hectolitre en 2020.

|  | Bactéries       | Cellules somatiques   |
|--|-----------------|-----------------------|
| 1 <sup>er</sup> prime : 0,50 \$/Hectolitre | ≤ 20 000 CBI/ml | ≤ 200 000 cellules/ml |

|   |                 |                       |
|---|-----------------|-----------------------|
| 2 <sup>e</sup> prime variable (Entre 0,1491 et 0,2876 \$/Hectolitre) ajoutée au 0,50 \$/Hectolitre<br>Cumulé = 0,7\$/Hectolitre | ≤ 15 000 CBI/ml | ≤ 150 000 cellules/ml |
|---|-----------------|-----------------------|

## RÉSULTATS MENSUELS D'ANALYSES DE QUALITÉ DU LAIT

### Exemple 1

| Date de prélèvement | BT (000/ml) | CS (000/ml) |
|---------------------|-------------|-------------|
| 2021-04-01          |             | 246         |
| 2021-04-03          |             | 203         |
| 2021-04-05          |             | 184         |
| 2021-04-07          |             | 155         |
| 2021-04-09          |             | 222         |
| 2021-04-11          |             | 208         |
| 2021-04-13          | 3           |             |
| 2021-04-15          |             | 164         |
| 2021-04-17          |             | 186         |
| 2021-04-19          | 6           | 253         |
| 2021-04-21          |             | 206         |
| 2021-04-23          |             | 149         |

|                   |   |     |
|-------------------|---|-----|
| 2021-04-25        |   | 151 |
| 2021-04-27        | 8 | 160 |
| 2021-04-29        |   | 181 |
| Moyenne mensuelle | 6 | 190 |

## Exemple 2

| Date de prélèvement | BT (000/ml) | CS (000/ml) |
|---------------------|-------------|-------------|
| 2021-05-01          |             | 77          |
| 2021-05-03          |             | 203         |
| 2021-05-05          |             | 98          |
| 2021-05-07          | 4           |             |
| 2021-05-09          |             | 132         |
| 2021-05-11          |             | 125         |
| 2021-05-13          | 11          | 155         |
| 2021-05-15          |             | 164         |
| 2021-05-17          |             | 186         |
| 2021-05-19          | 5           | 112         |
| 2021-05-21          |             | 102         |

|                   |      |     |
|-------------------|------|-----|
| 2021-05-23        |      | 149 |
| 2021-05-25        |      | 151 |
| 2021-05-27        | 7    | 160 |
| 2021-05-29        |      | 181 |
| Moyenne mensuelle | 6,75 | 142 |

Pour l'obtention des deux primes, les moyennes arithmétiques des résultats d'analyses bactériologiques et de cellules somatiques mensuels sont considérées. Dans l'exemple 2, la moyenne des bactéries est en bas de 15 000 et la moyenne des CS est moins de 150 000. Donc, les qualifications requises pour les deux primes sont atteintes.

Pour obtenir la première et la deuxième prime, les seuils minimaux de bactéries et du CCS doivent être obtenus. Si les bactéries ou le CCS n'atteignent pas les cibles, les primes ne sont pas versées. Dans l'exemple 3, la moyenne des bactéries est supérieure à 20 000 et la moyenne des CCS est en bas de 200 000. Les primes ne s'appliquent donc pas, puisque la moyenne des bactéries est supérieure à 20 000.

### Exemple 3

| Date de prélèvement | BT (000/ml) | CS (000/ml) |
|---------------------|-------------|-------------|
| 2021-03-02          |             | 183         |

|                   |      |     |
|-------------------|------|-----|
| 2021-03-04        |      | 147 |
| 2021-03-06        |      | 143 |
| 2021-03-08        | 6    | 125 |
| 2021-03-10        |      | 165 |
| 2021-03-12        |      | 114 |
| 2021-03-14        |      | 192 |
| 2021-03-16        | 10   | 213 |
| 2021-03-18        |      | 190 |
| 2021-03-20        |      | 189 |
| 2021-03-22        | 14   | 214 |
| 2021-03-24        |      | 266 |
| 2021-03-26        |      | 195 |
| 2021-03-28        | 60   | 277 |
| 2021-03-30        |      | 316 |
| Moyenne mensuelle | 22,5 | 195 |

## Oui, mais ça donne combien d'argent?

À titre d'exemple, pour le mois de janvier 2021, la seconde prime ajoutait une somme de 0,1890 \$/hl de lait produit au cours du mois. Les deux primes cumulées ajoutaient donc un montant de 0,6890 \$/hl sur la paie du producteur.

Pour un producteur possédant un troupeau de 70 vaches qui livre en moyenne 570 hectolitres par mois, cela représente près de 393 \$ mensuellement. Que feriez-vous avec ce montant que vous n'avez pas aujourd'hui? Les idées ne manquent pas : payer un peu d'imprévu, rembourser des dettes, se permettre peut-être un peu plus de luxe ou de congés. Libre à chacun de décider, mais c'est accessible.

## Quels sont les éléments incontournables à considérer?

Les performances de lavages doivent respecter les directives des équipementiers et même plus. L'eau chaude doit être au rendez-vous sans compromis possible et les produits de lavage doivent être adaptés à vos équipements et au type d'eau potable disponible à la ferme.

Le refroidissement du lait doit se faire le plus vite possible suivant la traite, c'est là le secret de la réussite.

La propreté des vaches, de l'équipement de traite, de la salle de traite, etc., doit être assurée.

La santé mammaire du troupeau doit être scrutée à la loupe avec la participation de votre médecin vétérinaire pour faire le point sur la situation et pour dresser un plan d'action incluant des objectifs qui vont vous mener aux résultats souhaités.

## Comment y arriver?

Quand on ne sait pas par où commencer pour améliorer ses résultats de qualité du lait, il est judicieux de faire appel à un professionnel. Ce dernier vous aidera à prendre de bonnes décisions, mais également à éviter d'en prendre de mauvaises. Pour améliorer les résultats de comptage cellulaire, l'intervenant de choix est le médecin vétérinaire. Pour améliorer les

résultats de comptage bactérien, l'intervenant de choix est le conseiller à la qualité du lait.

Si la qualité du lait n'atteint pas les résultats recherchés, une série d'analyses pourront être réalisées par un conseiller à la qualité. Ce dernier pourra vous guider vers des pistes de solutions pour atteindre vos objectifs en lien avec la qualité de votre lait.

Une fois ce plan d'action établi, il ne reste plus qu'à le mettre en oeuvre et à le réévaluer ponctuellement. L'implication constante du producteur pour atteindre et maintenir ces objectifs de performance est incontournable. Il n'y a pas de place pour dire : « C'est bon de même, on l'a toujours fait de même. » Il faut être en parfait contrôle de chaque paramètre visé.

Le travail en équipe est aussi essentiel. Le conseiller qualité, le médecin vétérinaire, les équipementiers sont des acteurs importants et la combinaison de l'implication de tous, avec vous, permettra d'atteindre ces objectifs.

La recette du succès passe par un plan d'action et la constance dans l'application de ce plan.



Par Isabelle Morin, D.M.V., Cert. LAM

Isabelle est coordonnatrice de la santé des troupeaux laitiers chez Lactanet en plus d'être auteure et conférencière passionnée à ses heures. Elle a acquis au fil des ans une solide expérience en biosécurité et son travail de support à l'équipe de conseillers à la qualité du lait lui a permis de développer une expertise en qualité et



en salubrité du lait.

Par Marcel Thiboutot

Dany Quirion, conseiller senior à la qualité du lait, Lactanet

Marc-André Gravel, responsable au contrôle de la qualité et aux  
contrôles techniques, PLQ